

La fête foraine

Ses manèges, ses barbes à papa, ses jeux d'adresse, ses auto-tamponneuses, ses crêpes, etc.

Du samedi 7 mai à 15 h
au dimanche 8 mai.



Et encore cette année :

- un stand de maquillage ;
- un lâcher de ballons.



Samedi 7 mai

- Lâcher de ballons à **18 h**
- Dîner en plein air dès **18 h 30**
- Ambiance musicale avec le groupe **IMPROGROOVE** de Sainte-Aulde à partir de **19 h 30**.
- Retraite aux flambeaux (départ devant la mairie) à **21 h 30**.
- Feu d'artifice tiré de la rue du bourg à **22 h 30**

Petite restauration

Du samedi 18 h 30 à 23 h.
Dimanche 6 h à 20 h

Les traditionnelles merguez et saucisses-frites, mais aussi des boissons variées, de la bière pression et champagne !



La brocante

Dimanche 8 mai

(sur la rue du bourg)
avec ses animations.



3 € le ml et 4 € (extérieurs)
Réservations : 06 71 10 35 52

Chèques à l'ordre du Trésor public.

Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

11 h devant le monument aux morts
(Exceptionnellement et compte tenu de la fête,
il n'y aura pas de vin d'honneur)



Les tickets de manège seront offerts par la commune aux enfants saintaldais
le samedi 7 mai à partir de 16 h30 à la buvette (inscription nécessaire).



C'est la fête à Sainte-Aulde

7 et 8 mai 2016

**Deux jours de distractions pour petits et grands.
Fête foraine, brocante, feu d'artifice, repas en plein air avec
ambiance musicale, stand de maquillage, lâcher de ballons.
Venez nombreux à ce rendez-vous communal de convivialité
et de plaisir partagé.**



Ne pas jeter sur la voie publique